

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

-----  
AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR  
(ANAQ-SUP)



**RAPPORT D'ÉVALUATION INSTITUTIONNELLE DE  
L'INSTITUT SUPERIEUR DE DEVELOPPEMENT  
LOCAL (ISDL)  
EN VUE DE L'HABILITATION A DELIVRER DES  
DIPLOMES DE LICENCE ET DE MASTER**

**L'équipe d'évaluation :**

- Pr. Abdoulaye SAMB<sub>2</sub>, Président
- Pr. Mbaye THIAM, Membre
- M. Ababacar GAYE FALL, Membre

**Signature :**  
Pour l'Equipe, le Président

**Avril 2018**

## SIGLES ET ABREVIATIONS

**ANAQ-Sup** : Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur

**AUA** : Association des Universités Africaines

**CIAQ** : Cellule Interne Assurance Qualité

**CDD** : Contrat à Durée Déterminée

**CDI** : Contrat à Durée Indéterminé

**CPS** : Comité Pédagogique et Scientifique

**EPES** : Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur

**FEPEP** : Fédérations des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur

**ISDL** : Institut Supérieur de Développement Local

**LMD** : Licence-Master-Doctorat

**MESRI** : Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation

**OIF** : Organisation Internationale de la Francophonie

**PER** : Personnel d'Enseignement et de Recherche

**PATS** : Personnel Administratif, Technique et de Service

**PROFADEL** : Programme Francophone d'Appui au Développement Local

**SUARL** : Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée

**UCAD** : Université Cheikh Anta Diop

**UE** : Unité d'Enseignement

## Table des matières

Introduction.....	4
1. Présentation de l'EPES évalué.....	4
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.....	4
3. Description de la visite.....	5
4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	6
5. Points forts.....	17
6. Points faibles.....	18
7. Appréciations générales de l'ISDL.....	18
8. Recommandation à l'ISDL.....	18
9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.....	19
10. Avis des Experts :.....	19

## **Introduction.**

L'Institut Supérieur de Développement Local (ISDL) a demandé au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) l'habilitation à délivrer des diplômes de Licence et de Master Professionnels dans le domaine de la GESTION et dans la spécialité Développement local, conformément aux dispositions de la loi sur le système LMD. C'est dans ce cadre que l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup), saisie par le MESRI, a désigné l'équipe d'experts, composée des Professeurs Abdoulaye Samb<sup>2</sup> et Mbaye Thiam et de Monsieur Ababacar Gaye Fall consultant, pour conduire l'évaluation externe de l'ISDL. L'équipe a visité l'ISDL le 14 février 2018.

### **1. Présentation de l'EPES évalué.**

L'ISDL est un établissement privé, laïc d'enseignement supérieur ayant un statut juridique de Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (SUARL), créé en septembre 2004 par son Déclarant Responsable Dr Mouhamadou SY. En novembre 2004, l'ISDL a reçu l'agrément provisoire n° 0013/AG/DES/ME à délivrer des formations supérieures spécialisées dans les métiers du Développement Local. Il a, depuis lors, démarré ses activités d'enseignement. Les locaux actuels sont situés à Dakar à la Villa N°4026, Allées Seydou Nourou Tall, Amitié 2. La villa à usage d'habitation est un immeuble comprenant un RDC et deux étages.

Les organes de gouvernance sont constitués d'un Conseil d'administration, d'une Administration Générale, d'un Conseil Pédagogique et Scientifique, d'une Direction académique, d'une Cellule Interne d'Assurance Qualité, d'un service comptable, d'une Assistance de Direction faisant office de Service de Scolarité, d'un service de la Planification et du Suivi, et d'un service Marketing et Communication.

Le PER est constitué essentiellement de prestataires de services, universitaires et/ou professionnels.

### **2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation.**

Le rapport est un document de 49 pages comprenant une introduction et trois parties. La première partie fait une description de la démarche d'auto-évaluation, une présentation de l'Institut, la deuxième est consacrée à la position de l'Institution sur l'atteinte des standards du référentiel institutionnel de l'ANAQ-Sup et la troisième est une synthèse des forces et des faiblesses de l'Institut, des recommandations et des perspectives et enfin une conclusion termine le document. Tous les standards ont été renseignés. C'est un comité de pilotage de six

(6) membres parmi lesquels au moins un membre de chacune des composantes de la communauté éducative de l'établissement. Le rapport est bien présenté et facile à lire.

### **3. Description de la visite.**

#### **4.1 Déroulement de la visite.**

Les experts ont été accueillis à l'entrée de l'ISDL de 8h10 à 8h30 et installés au bureau de l'Administrateur général. A 8h45h l'équipe d'experts a rejoint la salle de conférence où l'attendaient, en l'absence de l'Administrateur Général, le Directeur académique, le Responsable de la CIAQ, le Président du CPS, des membres du Comité de Pilotage de l'auto-évaluation et tout le personnel de l'établissement. Après les présentations et échange de civilités, l'équipe d'experts a rappelé qu'il fallait préparer trois listes des représentants respectifs des enseignants, des PATS et des étudiants étant entendu que les personnes présentes à la séance d'échange avec la direction ne doivent pas figurer sur ces listes. La plupart des membres du PATS présents se sont alors retirés. Il revenait au Directeur académique de faire la présentation de l'établissement, sa gouvernance, ses offres de formation. Il a ensuite abordé l'exposé des différents standards en insistant sur les améliorations apportées à la suite de la première évaluation de l'ANAQ -Sup. Les échanges ont permis aux experts d'apporter des clarifications ou améliorations sur le statut juridique, les organes de gouvernance et l'organigramme, les différents standards, les stages en milieu rural et le plan stratégique, ... Par la suite, les experts ont eu des entretiens successivement avec des enseignants, des membres du PATS et enfin des étudiants (Voir feuilles de présence). La visite guidée a permis de constater que les locaux de l'ISDL se situent dans une maison louée comportant un bâtiment central, une cour et deux autres constructions à l'arrière cour. Le bâtiment central comporte un rez-de-chaussée, un étage et une terrasse aménagée. Un vigile contrôle l'accès à l'établissement. A gauche se trouvent une salle de classe de 20 places et des escaliers pour aller à l'étage. Un espace d'accueil et d'information est aménagé dans le hall d'entrée. Les bureaux de l'Administrateur Général, du comptable et de la caissière, du Directeur académique, les services de la scolarité, de la communication et du suivi des objectifs, la Cellule Interne d'Assurance qualité (CIAQ) et la salle de conférence sont au rez-de-chaussée. A l'étage, on dénombre une grande salle de cours de 42 places et quatre autres salles de 10 à 20 places servant pour les cours, travaux dirigés ou travaux de groupes. La terrasse est aménagée pour abriter une salle informatique avec 20 ordinateurs, une salle de cours à 20places, une cuisine et un espace de restauration. En face du bâtiment central, la cours est aménagée pour servir de lieu de détente et de lecture, deux locaux servent de

bibliothèque physique et de salle de cours de 20 places. A tous les niveaux des tableaux d'affichage sont disposés aux murs ainsi que des extincteurs à jour. A tous les niveaux des toilettes séparées H/F sont maintenues dans un bon état de propreté.

#### **4.2. Appréciation de la visite.**

Ayant fait l'objet d'une première évaluation en 2015, l'ISDL a pris soin de suivre les recommandations des évaluateurs externes et a veillé sur l'atteinte des standards et la traçabilité de ses activités. Les organes de gouvernance administrative et académique sont séparés ; un Conseil Pédagogique et Scientifique (CPS), dirigé par un universitaire de rang A, est constitué et enfin des outils de gestion de la qualité ont été élaborés. L'organigramme devrait faire l'objet d'améliorations en ce qui concerne l'aspect de gouvernance pédagogique. La particularité de l'ISDL est qu'il est implanté dans un quartier résidentiel et sur une voie très fréquentée. La visite des experts s'est déroulée dans une bonne atmosphère. Malgré l'absence de l'Administrateur Général en mission, l'équipe de Direction conduite par le Directeur académique a su répondre aux experts et a mis à leur disposition tous les éléments de preuves réclamés.

#### **4. Appréciation de l'EPES au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.**

**CHAMP D'EVALUATION 1 : Stratégie, organisation, fonctionnement et gestion de la qualité au sein de l'institution.**

**Standard 1.01: *L'institution s'est dotée d'une mission publique et des objectifs en matière d'enseignement et de recherche et a déterminé sa position dans l'environnement académique et social. L'institution dispose d'un plan stratégique***

##### **Appréciation globale**

L'ISDL est un institut qui s'est doté d'une mission de formation professionnelle dans les métiers de l'Ingénierie du développement local avec comme objectifs global de contribuer au renforcement des capacités des acteurs du développement local décliné en trois objectifs spécifiques :

- doter les acteurs du développement local de compétences par une offre de formation qualifiante en présentiel et à distance enrichie ;
- mettre à la disposition des décideurs et des communautés de base des approches et des outils de développement local novateurs ;
- accompagner les porteurs d'initiatives de développement local dans la formulation, la

mobilisation de ressources financières et la mise en œuvre de leurs projets.

L'ISDL s'est positionné comme un institut de promotion du Développement local.

La vision, la mission et les objectifs ainsi que ses valeurs sont inscrits dans son plan stratégique 2015-2019

### **Standard atteint**

**Standard 1.02:** *Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnels sont déterminés. Le PER est impliqué dans les processus décisionnels qui concernent l'enseignement et/ou la recherche.*

### **Appréciation globale**

Les activités de l'ISDL sont organisées autour de processus et procédures définis : l'Information, la Communication et le Marketing ; l'Accueil et le recrutement ; la formation, et la délivrance des diplômes et documents ; l'Assurance Qualité ; et enfin la Planification et le Suivi. A chacun de ces processus est attribué un organe décisionnel ou d'exécution. Le PER est impliqué dans les délibérations à tous les niveaux de décision ou d'orientation, c'est un enseignant de rang A d'une université publique qui préside le Conseil Pédagogique et Scientifique.

Par ailleurs, ayant le statut juridique d'une SUARL, sa gouvernance administrative et académique est gérée par les organes suivants :

- Un Comité de gestion (organe de contrôle et de décision)
- Un Administrateur général en même temps déclarant responsable
- Un Conseil Scientifique et pédagogique présidé par un universitaire
- Une Cellule Interne d'Assurance Qualité
- Un Directeur académique
- Un Département des Affaires académiques
- Un service comptable
- Un service de la planification et du Suivi
- Un service de Marketing Communication
- Un service de Scolarité en même temps Assistance de Direction.

Le Comité de gestion est chargé des orientations stratégiques et du contrôle de gestion.

Le Conseil Scientifique et Pédagogique, outre des universitaires comprend des professionnels. Il délibère sur toutes les questions scientifiques et pédagogiques.

L'Administrateur général gère l'établissement et veille à l'application de toutes les décisions relatives à la vie de l'école.

Le Directeur Académique coordonne les activités de formation et assure l'intérim du

Directeur général.

Le personnel enseignant est bien impliqué dans les processus de recrutement des étudiants, de formation et de délivrance des diplômes et/ou attestations. Le PER est représenté dans toutes les structures d'orientation et de décision.

L'ISDL dispose d'un manuel de procédure et d'un règlement intérieur.

L'organigramme élaboré suite à la visite des experts externes en 2015, nécessite cependant des réaménagements pour plus d'efficacité académique.

**Standard atteint**

**Standard 1.03 :** *L'institution dispose des personnels, des structures ainsi que des ressources financières et matérielles lui permettant de réaliser ses objectifs en fonction de son plan stratégique*

**Appréciation globale**

L'ISDL dispose d'une trentaine d'enseignants parmi lesquels des docteurs, des diplômés de Master ou de DEA pour la plupart. La plupart des enseignants justifient d'une expérience de 7 ans minimum.

Le PATS est au nombre de 12 dont deux vigiles et deux techniciennes de surface. A l'exception de ces derniers, tous les autres membres du PATS sont d'un bon niveau universitaire et de qualification professionnelle. Comme annoncé précédemment l'ISDL a mis en place des structures pour piloter les processus. Les ressources matérielles (équipements informatiques et pédagogiques) sont suffisantes pour réaliser ses objectifs déclinés dans le plan stratégique.

Les ressources financières propres issues des activités de formation et de diverses prestations de services au niveau des collectivités locales permettent de couvrir les besoins actuels de l'institut.

**Standard atteint**

**Standard I 1.04 :** *Les sources du financement et leurs conditions sont transparentes et ne restreignent pas l'indépendance décisionnelle de l'institution en matière d'enseignement et de recherche.*

**Appréciation globale**

Les sources de financement sont principalement constituées des frais de scolarité des étudiants, de la location de salles, les frais de formation continue et la vente de service. En cas de besoin l'ISDL peut recourir à un prêt bancaire pour financer ses activités. Les conditions de financement sont transparentes. Un cabinet d'expertise comptable a signé un accord avec l'ISDL. Il accompagne l'ISDL dans le contrôle financier et la comptabilité.

**Standard atteint**



**Standard 1.05 : *L'institution dispose d'un système d'assurance qualité.***

**Appréciation globale**

L'ISDL a mis en place une Cellule d'Assurance Qualité fonctionnelle (PV de réunions consultés), dirigée par une Responsable Qualité. Toutes les composantes de l'école sont représentées dans la CIAQ.

Il dispose également d'un plan de Qualité décrivant la politique et les processus qualité en son sein.

**Standard atteint**

**Standard 1.06 : *L'institution a mis en place des mécanismes pour prévenir et/ou solutionner les conflits.***

**Appréciation globale**

L'Institut a mis en place un Comité de Dialogue Social chargé de faire la prévention et la gestion des conflits.

**Standard atteint**

**CHAMP D'ÉVALUATION 2 : Offre d'études et de formation.**

*Standard 2.01 : L'institution offre des enseignements conduisant à l'obtention de diplômes académiques ou professionnels avec des objectifs d'études et de formation déterminés. Ils s'intègrent dans l'offre d'études et de formation supérieure existante dans l'institution et au niveau national ou la complètent de façon judicieuse.*

**Appréciation globale**

Depuis le démarrage de ses activités l'ISL offre des enseignements conduisant à l'obtention de Licences et Master Professionnels.

Licences professionnelles délivrées par l'ISDL :

1-Management des organisations	Présentiel et à Distance
2-Management de Projets	Présentiel et à Distance
3-Animation Polyvalente du Développement	Présentiel et à Distance

Master professionnels délivrés par l'ISDL

1- Management des organisations	Présentiel et à Distance
2-Management des Projets	Présentiel et à Distance
3-Animation polyvalente du développement	Présentiel et à Distance
4-Management des services sociaux	Présentiel et à Distance

En réalité en consultant les maquettes des programmes Master, on ne perçoit pas les

différentes options offertes. Les maquettes devront donc être améliorées.

Ces offres sont centrées sur les études spécialisées dans les métiers du développement des organisations, des administrations publiques et des collectivités locales. Ces offres en formation professionnelle s'intègrent parfaitement dans la stratégie de diversification de l'enseignement supérieur tant au niveau national que régional ainsi qu'aux orientations nationales de décentralisation des politiques publiques conformément à l'Acte 3.

**Standard atteint**

**Standard 2.02 : *L'institution participe aux échanges nationaux et internationaux d'étudiant(e)s, d'enseignants.***

**Appréciation globale**

Comme dans tout établissement versé dans la LMD, les offres de formation de l'ISDL sont dotées d'un système de crédits capitalisables et transférables.

La mobilité d'étudiants étrangers séjournant à l'ISDL est indiquée dans le rapport (étudiants de l'Université de Laval et celle d'Alexandrie), cette mobilité est à sens unique. Aucun document ne prouve la mobilité des étudiants de l'ISDL vers d'autres institutions.

Bien que l'ISDL ait signé des accords de partenariat avec des écoles nationales de formation supérieure, aucun document n'a permis une traçabilité des échanges nationaux d'étudiants et d'enseignants. La mobilité des enseignants entre ces établissements n'est pas formalisée.

**Standard non atteint**

**Standard 2.03 : *L'institution a défini les conditions pour l'obtention des attestations et des diplômes académiques. Elle veille au respect de ces conditions.***

**Appréciation globale**

L'ISDL a défini les conditions pour l'obtention des attestations et diplômes. Elles sont conformes à la réglementation nationale du système LMD. Le système d'évaluation est sécurisé (anonymat). Les PV de jurys sont signés par les enseignants. Par contre sur les attestations et diplômes l'institution doit veiller à davantage de sécurité (mettre un hologramme par exemple).

Le Directeur académique, le service de la scolarité, les responsables de programmes veillent au respect de ces conditions.

**Standard atteint**

**Standard 2.04 : *L'institution organise le suivi du cursus pédagogique de ses étudiant(e)s et l'insertion professionnelle de ses diplômés. L'institution exploite les informations collectées périodiquement auprès de ses étudiant(e)s et de ses diplômés.***

**Appréciation globale**

Le responsable du Département Communication et Insertion, structure créée après la visite des évaluateurs externes de 2015, coordonne les activités de suivi du cursus des étudiants et de l'insertion professionnelle.

La plupart des étudiants sont, semble-t-il, des professionnels qui retournent à leurs structures d'origine après la formation. Il existe une association des diplômés de l'ISDL dénommée APADEL qui contribue à l'Insertion des diplômés de l'ISDL. Toutefois les experts n'ont pas observé de document statistique sur l'insertion professionnelle des diplômés. Aucun document ne permet de confirmer l'exploitation des informations (enquêtes) collectés auprès des étudiants.

**Standard non atteint**

**Standard 2.05 : *L'institution évalue périodiquement ses programmes pour s'assurer de leur qualité (auto-évaluation).***

**Appréciation globale**

La CIAQ, récemment créée, a certes élaboré des outils (fiches) d'évaluation des enseignements et exploite les résultats en vue de proposer des améliorations. Toutefois les experts n'ont pas trouvé un référentiel interne d'auto-évaluation et un calendrier d'évaluation périodique des programmes. L'exploitation des rapports des étudiants de retour de stage est une bonne démarche mais ne saurait remplacer une auto-évaluation périodique des programmes en vue de leur amélioration en tenant compte de l'évolution du marché du travail.

**Standard non atteint**

**CHAMP D'ÉVALUATION 3 : Recherche.**

***Standard 3.01 : les activités actuelles de recherche de l'institution concordent avec son plan stratégique et correspondent aux standards internationaux***

**Appréciation globale :**

Les activités de recherche-action exécutées dans le cadre du PROFADEL constituent un premier pas dans l'analyse et la proposition de solutions dans des cas particuliers de développement local mais ne sont pas des activités de recherche selon les standards

internationaux. L'Institution n'a certes pas encore les ressources (équipes de recherche, financement) nécessaires pour cette recherche même si le CPS est à pied d'œuvre pour mettre en place une structure de recherche.

**Standard non atteint**

*Standard 3.02 : l'institut garantit l'intégration des connaissances scientifiques actuelles dans la formation*

**Appréciation globale :**

Les résultats de recherche-action dans les différentes localités seraient, semble-t-il, exploités dans les études de cas. Toutefois les experts n'ont pas reçu de PV de réunion du Conseil Pédagogique et Scientifique portant sur la révision des programmes intégrant des problématiques nouvelles dans les enseignements.

**Standard non atteint**

**CHAMP D'ÉVALUATION 4 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER).**

**Standard 4.01 : *Les procédures de sélection, de nomination et de promotion du PER sont conformes à la législation nationale et aux normes du CAMES et communiquées publiquement. En ce qui concerne le corps enseignant, il est tenu compte aussi bien des compétences didactiques que des qualifications scientifiques.***

**Appréciation globale**

Le Manuel de gestion pédagogique règlement le recrutement des enseignants permanents et vacataires qu'ils soient universitaires ou professionnels. Ce qui est conforme à la législation nationale. Cependant la plupart des enseignants rencontrés bien que titulaires d'un Doctorat ou d'un Master (ou d'un diplôme équivalent), sont recrutés sur la base du relationnel. Sur le tableau de la liste des intervenants, aux pages 25, 26 et 27 du rapport d'auto-évaluation, on note le niveau académique correct par contre le qualificatif « Enseignant chercheur » ne renseigne pas sur le grade universitaire.

Les enseignants permanents sont au nombre de quatre et un enseignant de rang A pilote le Master « Management de projets ».

Par ailleurs l'école ne gère pas la promotion des enseignants constitués essentiellement de vacataires.

La qualité et la disponibilité des enseignants sont très appréciées par les étudiants rencontrés.

**Standard atteint**

**Standard 4.02: *L'institution régleme la formation continue et le perfectionnement du PER sur les plans didactique et professionnel.***

**Appréciation globale**

La plupart des enseignants étant des vacataires, l'ISDL ne mène pas d'activités de formation continue ou de perfectionnement de ses enseignants.

**Standard non atteint**

**Standard 4.03 : *L'institution conduit une politique durable de la relève.***

**Appréciation globale**

La plupart des jeunes enseignants vacataires sont des doctorants dans les universités publiques. L'ISDL, comme pour la plupart des EPES, ne conduit pas une politique interne de la relève et compte sur les professionnels et les jeunes diplômés des universités.

**Standard non atteint**

**Standard 4.04 : *L'institution offre l'accès à un service de conseil en plans de carrière.***

**Appréciation globale**

L'école n'offre pas encore à ses enseignants un service de conseil en plans de carrière.

**Standard non atteint**

**CHAMP D'ÉVALUATION 5 : Personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).**

**Standard 5.01 : *Les procédures de recrutement et de promotion du personnel administratif, technique et de service (PATS) sont réglementées et publiées.***

**Appréciation globale**

Les procédures de recrutement et de promotion du PATS sont décrites dans le Manuel de procédures. Il est bien indiqué dans le rapport d'auto-évaluation que deux modes de recrutements sont pratiqués : la cooptation et l'appel à candidature. Tous les membres du PATS, à l'exception d'un seul, confirme avoir vu un appel à candidature dans un journal avant de déposer leur dossier. Le PATS est en général d'un bon niveau académique. Ils bénéficient tous d'un CDI ou d'un CDD

L'Institution gagnerait à formaliser les procédures de promotion et d'avancement du PATS pour les stabiliser.

**Standard atteint**

**Standard 5.02 : *L'institution garantit la formation continue et le perfectionnement du personnel Administratif, Technique et de Service (PATS).***

**Appréciation globale**

De l'avis du personnel avec lequel les experts ont eu un entretien et les documents consultés, le perfectionnement est garanti si le besoin est identifié. En effet des membres du personnel, la comptable et la responsable du Centre de Ressources Documentaires (CRD), ont bénéficié de perfectionnement sur des outils de gestion de leur domaine de compétence. Tout le PATS a suivi l'atelier sur le système LMD.

**Standard atteint**

**CHAMP D'ÉVALUATION 6 : Étudiant(e)s.**

**Standard 6.01 : *Les conditions et les procédures d'admission dans les programmes d'études et de formation de l'institution sont conformes aux textes et publiées.***

**Appréciation globale**

Les conditions d'admission en Licence et en Master sont conformes à la réglementation nationale. En première année de licence, en plus du baccalauréat exigé, les candidats subissent un entretien linguistique (pour les non francophones) ou de motivation. Les conditions d'admission sont publiées sur le site de l'établissement, dans les journaux et sur les prospectus.

**Standard atteint**

**Standard 6.02 : *L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée.***

**Appréciation globale**

Contrairement à ce que l'on constate dans les autres EPES, la population estudiantine de l'ISDL est majoritairement masculine. Cette observation serait liée aux métiers du développement rural peu appréciés par les filles. Cependant aucune discrimination n'est constatée dans le recrutement, la formation et l'évaluation. L'égalité des chances est garantie

**Standard atteint**

**Standard 6.03 ; *L'institution observe la progression des étudiant(e)s dans leur cursus ainsi que la durée des études.***

**Appréciation globale**

L'ISDL, par son service de planification et de suivi, tient des statistiques sur la durée moyenne des études.

**Standard atteint**

**Standard 6.04 :** *Les taux d'encadrement doivent permettre que les objectifs de formation de l'institution et de chacune des unités qui la composent puissent être atteints.*

**Appréciation globale**

Le taux d'encadrement est très satisfaisant, un (1) enseignant pour 8 étudiants. Par ailleurs les étudiants sont encadrés lors des actions de terrain et pour la production de mémoire de fin d'études. De l'avis des étudiants l'encadrement de proximité par des enseignants disponibles permet d'atteindre les objectifs de formation.

**Standard atteint**

**Standard 6.05 :** *L'institution veille à l'existence et au fonctionnement d'un service de conseil destiné aux étudiant(e)s, aux étudiantes et aux autres personnes intéressées.*

**Appréciation globale**

Le service de planification et de suivi donne des conseils aux étudiants. La Direction des études et des Stages les oriente vers les lieux de stage. Le service de la Communication et l'Assistance de direction (qui tient lieu de service de scolarité) est un service qui donne des informations aux personnes intéressées.

**Standard atteint**

**Standard 6.06:** *L'institution offre un service spécial approprié pour les étudiant(e)s en situation de handicap.*

**Appréciation globale**

L'école ne possède ni aménagements, ni service spécifique dédié aux handicapés.

**Standard non atteint**

**CHAMP D'ÉVALUATION 7 : Infrastructures et équipements.**

**Standard 7.01 :** *L'institution dispose d'infrastructures et d'équipements permettant la réalisation de ses objectifs de formation et/ou de recherche à moyen et à long termes.*

**Appréciation globale**

Les locaux sont loués.

Les infrastructures et équipements disponibles permettent à l'établissement de réaliser ses objectifs de formation. Les bureaux administratifs et de gestion se trouvent au même niveau : le rez-de-chaussée, ainsi que la salle de conférence et le CRD. Huit salles de cours à capacités variant entre 42 et 15 places assises sont répertoriées à tous les niveaux. La salle informatique équipée de 20 ordinateurs est au 2<sup>ème</sup> étage où se trouvent également la cuisine et l'espace de restauration. Les salles sont équipées d'un système de vidéo-projection. Les locaux sont très propres. Une borne fontaine est installée dans le hall. A chaque niveau il y a

des toilettes séparées H/F et au moins un extincteur à jour. L'hygiène est assurée par un personnel de surface permanent.

Les infrastructures et les équipements permettent d'atteindre les objectifs de formation.

La sécurité est assurée par un système de gardiennage de jour et de nuit.

**Standard atteint**

**Standard 7.02 :** *Les moyens informationnels dont dispose l'institution lui permettent de soutenir un enseignement et/ou une recherche de qualité.*

**Appréciation globale**

L'ISDL dispose d'un site web et d'un réseau internet (wifi), d'un Centre de Ressources Documentaires (CRD) avec un important fond documentaire, numérisés et géré par le logiciel WINISIS. Trois ordinateurs sont installés au CRD pour permettre aux étudiants de faire leur recherche. L'établissement est maintenant abonné à cyberlibris.

**Standard atteint**

**Standard 7.03 :** *L'institution dispose d'un système de secours visible, communiqué et compris.*

**Appréciation globale**

L'ISDL dispose dans les couloirs et à tous les niveaux des extincteurs à jour. Des blocs autonomes d'éclairage de sécurité indiquent les sorties de secours à tous les niveaux. L'ISDL dispose d'une boîte de pharmacie. L'ISDL gagnerait à signer une convention avec une structure sanitaire comme Gaspard Camara, non loin de là.

**Standard atteint**

**CHAMP D'ÉVALUATION 8 : Coopération.**

**Standard 8.01 :** *L'institution noue des contacts aux niveaux national, régional et international. Elle promeut la collaboration avec d'autres institutions d'enseignement supérieur, avec les milieux professionnels et les acteurs sociaux pertinents.*

**Appréciation globale**

L'institution a signé des conventions de partenariat avec des organisations internationales telles que l'OIF et l'AUA, ce qui lui donne la possibilité de collaborer avec des Universités étrangères telles que l'Université de Laval, l'Université d'Alexandrie... Cependant aucune convention n'est encore signée avec des universités nationales ou sous régionales. La collaboration avec l'UCAD ou l'ENTSS n'est pas encore formalisée.

L'ISDL est membre du FEPES.

**Standard atteint**



## **CHAMP D'ÉVALUATION 9 : Information et communication.**

**Standard 9.01** : *Pour prendre ses décisions stratégiques relatives aux offres d'études, à la recherche, à l'engagement et à la promotion des personnels (PER, PATS), la direction de l'institution se fonde sur une information quantitative et qualitative pertinente et récente.*

### **Appréciation globale**

L'ISDL a mis en place un manuel de procédures et d'organes structurels à la suite de la visite des experts de 2015. Les décisions relatives aux offres sont prises après la validation du CPS. Toutes les structures ou services mis en place contribuent au recueil des informations nécessaires au recrutement et à la promotion du personnel.

### **Standard atteint**

**Standard 9.02** : *Tant sur le plan interne qu'externe, l'institution suit une politique de communication et d'information objective, efficace et transparente.*

### **Appréciation globale**

Au plan interne, avec les tableaux d'affichage à tous les niveaux, les réunions périodiques et l'intranet, le système interne de communication et d'information est efficace et transparent.

Au plan externe, l'insertion publicitaire dans les médias, le site web et les flyers constituent une politique de communication pour rendre visible l'institution.

### **Standard atteint**

## **5. Points forts**

- Offre de formation originale, pertinente tournée vers les préoccupations du Développement local.
- La gouvernance de l'établissement comporte des organes structurés et fonctionnels.
- Existence d'outils de gestion de la Qualité : CIAQ, Manuel de Procédures, Plan stratégique, Guide de l'Étudiant, Cahier de textes
- Existence d'un chronogramme des évaluations et examens affichés sur tous les tableaux.
- Offre dotée d'un système de crédits du type LMD ;
- Dispositif de recherche-action opérationnel ;
- Taux d'encadrement satisfaisant compte tenu des effectifs faibles ;
- PATS d'un bon niveau, dynamique et engagé et sécurisé par des CDI ;
- Réseau internet correct et fonctionnel ;
- Centre de Ressources Documentaires numérisé et abonné à Cyberlibris
- Existence d'une plateforme e-learning ;
- Dispositif d'évaluation sécurisé ;

- Propreté des locaux propres et des toilettes séparées H/F en bon état de propreté ;
- Personnel enseignant compétent, engagé motivé et participant aux processus de prise de décision.
- Satisfaction des étudiants par rapport aux services offerts et surtout par rapport au dispositif de recherche-action
- Extincteurs dans tous les couloirs.
- Sorties de secours visibles par l'installation de blocs autonomes d'éclairage de sécurité.
- Sécurisation de l'espace par un système de gardiennage de jour et de nuit.

## **6. Points faibles**

- Le Statut juridique (SUARL) limite le développement institutionnel et les objectifs de gouvernance universitaire.
- L'Organigramme non encore conforme.
- Les maquettes ne laissent pas apparaître les options ou spécialités en Master
- Absence d'un bon logiciel de gestion des données de la scolarité (Excel ne pas le faire).
- Non existence d'un dispositif de promotion interne du PATS
- Non prise en charge des exigences de l'éducation inclusive (pas d'aménagement pour les étudiants vivant avec un handicap)

## **7. Appréciations générales de l'ISDL.**

L'ISDL est un établissement privé laïc doté d'une offre de formation en licence et master dans le domaine spécifique de l'ingénierie du développement local. L'offre de formation est très pertinente et s'intègre parfaitement dans les stratégies nationales de diversifications de l'Enseignement Supérieur et d'accompagnement des collectivités locales. La gouvernance de l'établissement comporte des organes structurés et fonctionnels. L'établissement, pour augmenter ses capacités financières et exécuter son plan stratégique devrait ouvrir son capital à des partenaires.

## **8. Recommandation à l'ISDL**

- Ouvrir le capital social de l'ISDL et faire évoluer le statut juridique en SARL ou SA.
- Réaménager l'organigramme en tenant compte du fait que le CPS n'est pas une structure d'exécution mais une structure de réflexion et de validation de programmes.
- Renforcer les fonds de collection et renforcer les capacités de la responsable du CRD
- Retravailler les maquettes en faisant figurer les options en master.

-

## **9. Recommandations à l'ANAQ-Sup.**

Accompagner l'ISDL dans ses efforts de maîtrise et mise en place progressive de la Qualité.

## **10. Avis des Experts :**

**Habilitation accordée**